



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 72/23 : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT – REQUALIFICATION DU PARC DES ADRECHS – MARCHÉ 2023-03 – LOT 4 : TERRAIN BEACH ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS – SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique
- Considérant que la commune de la Roque d'Anthéron souhaite requalifier le parc des Adrechs, situé en entrée de ville, en un parc intergénérationnel ; il est nécessaire de passer des marchés de travaux.

APPROUVE l'attribution du marché de travaux d'aménagement et de requalification du parc des Adrechs – Lot n°4 : Terrain Beach et équipements sportifs, à la société PROVENCE LANGUEDOC ENVIRONNEMENT (PLE) représentée par Monsieur VALENTIN Hervé, en qualité de président dont le siège social est situé BP1 – chemin des Jonquiers – 84210 PERNES LES FONTAINES. L'établissement qui exécutera la prestation est situé 10 avenue de la Poulasse – Les Naiades – 84000 AVIGNON.

DIT que la commune règlera la somme de 147 246.00 € HT soit un montant TTC de 176 695.20 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 31 juillet 2023

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 08/08/2023
Et de la publication ou notification le 08/08/2023